

Aux actionnaires
de Credit Suisse Group AG

Invitation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Remarques

Credit Suisse Group AG a publié le 6 avril 2021 une invitation révisée à l'Assemblée générale ordinaire du 30 avril 2021.

En raison de la pandémie de COVID-19, cette Assemblée sera tenue sans participation en personne des actionnaires.

Vendredi 30 avril 2021 à 10h30
Credit Suisse Seminarhotel Bocken
Bockenweg 4, 8810 Horgen

Avis important concernant l'Assemblée générale ordinaire de cette année

Chers actionnaires,

Le 18 mars 2021, Credit Suisse Group AG a publié l'invitation à l'Assemblée générale ordinaire de cette année. En raison des récents développements significatifs concernant le Hedge Fund basé aux États-Unis, le Conseil d'administration a décidé de modifier sa proposition concernant la distribution d'un dividende (point 3 de l'ordre du jour). De plus, le Conseil d'administration a décidé de retirer ses propositions concernant les points 6.2.1 et 6.2.3 de l'ordre du jour (Approbation de la rémunération incitative variable du Directoire). Aussi, en raison des récents développements concernant ce Hedge Fund et les fonds Supply Chain Finance gérés par Credit Suisse Asset Management, le Conseil d'administration a décidé de retirer sa proposition concernant le point 2 de l'ordre du jour (Décharge). Les points 2, 6.2.1 et 6.2.3 de l'ordre du jour, ainsi que les votes correspondants, ne sont donc plus pertinents. Le rapport de rémunération 2020 a été mis à jour, et au point 1.1 de l'ordre du jour, le rapport de rémunération actualisé sera désormais soumis à un vote consultatif.

Comme annoncé précédemment, l'Assemblée générale ordinaire 2021 de Credit Suisse Group AG se tiendra sans la participation en personne des actionnaires, compte tenu de la situation particulière liée à la pandémie de COVID-19 et conformément à l'Ordonnance 3 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus. Les actionnaires doivent donc se faire représenter à l'Assemblée générale de manière exclusive par le représentant indépendant. Les informations sur la façon de donner vos instructions de vote au représentant indépendant figurent à la fin du présent document.

Vous pourrez suivre l'Assemblée générale ordinaire en direct sur notre site internet, à l'adresse credit-suisse.com/agm. Le Conseil d'administration regrette que cet événement important ne puisse pas se dérouler en votre présence et vous remercie de votre compréhension.

Ayant siégé au Directoire pendant cinq ans dès 2004, puis au Conseil d'administration pendant douze ans, je ne serai pas candidat à ma réélection lors de cette Assemblée générale. Ce fut un grand honneur pour moi de présider le Conseil d'administration de Credit Suisse Group AG ces dix dernières années. Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre confiance, votre soutien et le dialogue empreint de respect que nous avons entretenu pendant mon mandat de membre et de président du Conseil d'administration.

Je suis très heureux que le Conseil d'administration puisse proposer en la personne de Monsieur António Horta-Osório un candidat exceptionnel à ma succession à la présidence du Conseil d'administration. Je suis convaincu que vous accorderez également votre soutien et votre confiance à mon successeur.

Veillez agréer mes salutations distinguées.

Zurich, le 6 avril 2021

Pour le Conseil d'administration

Urs Rohner
Président

Ordre du jour

1. Rapport de gestion 2020, comptes annuels statutaires 2020, comptes annuels consolidés 2020 et rapport de rémunération 2020
 - 1.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2020*
 - 1.2 Approbation du rapport de gestion 2020, des comptes annuels statutaires 2020 et des comptes annuels consolidés 2020
2. [retiré]*
3. Utilisation du bénéfice résultant du bilan et distribution ordinaire d'un dividende provenant du bénéfice résultant du bilan et des réserves issues d'apports en capital*
4. Augmentation et prolongation du capital autorisé
5. Élection des membres du Conseil d'administration et du Compensation Committee
 - 5.1 Élection des membres du Conseil d'administration
 - 5.1.1 Élection d'António Horta-Osório en tant que membre et président du Conseil d'administration
 - 5.1.2 Réélection d'Iris Bohnet en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.3 Réélection de Christian Gellerstad en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.4 Réélection d'Andreas Gottschling en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.5 Réélection de Michael Klein en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.6 Réélection de Shan Li en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.7 Réélection de Seraina Macia en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.8 Réélection de Richard Meddings en tant que membre du Conseil d'administration
 - 5.1.9 Réélection de Kai S. Nargolwala en tant que membre du Conseil d'administration

* révisé le 6 avril 2021

- 5.1.10 Réélection d'Ana Paula Pessoa en tant que membre du Conseil d'administration
- 5.1.11 Réélection de Severin Schwan en tant que membre du Conseil d'administration
- 5.1.12 Élection de Clare Brady en tant que membre du Conseil d'administration
- 5.1.13 Élection de Blythe Masters en tant que membre du Conseil d'administration
- 5.2 Élection des membres du Compensation Committee
 - 5.2.1 Réélection d'Iris Bohnet en tant que membre du Compensation Committee
 - 5.2.2 Réélection de Christian Gellerstad en tant que membre du Compensation Committee
 - 5.2.3 Réélection de Michael Klein en tant que membre du Compensation Committee
 - 5.2.4 Réélection de Kai S. Nargolwala en tant que membre du Compensation Committee
 - 5.2.5 Élection de Blythe Masters en tant que membre du Compensation Committee
- 6. Approbation des rémunérations du Conseil d'administration et du Directoire*
 - 6.1 Approbation de la rémunération du Conseil d'administration
 - 6.2 Approbation de la rémunération du Directoire
 - 6.2.1 [retiré]
 - 6.2.2 Rémunération fixe
 - 6.2.3 [retiré]
- 7. Autres élections
 - 7.1 Élection de l'organe de révision
 - 7.2 Élection du réviseur spécial
 - 7.3 Élection du représentant indépendant

* révisé le 6 avril 2021

1. Rapport de gestion 2020, comptes annuels statutaires 2020, comptes annuels consolidés 2020 et rapport de rémunération 2020

1.1 Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2020*

Recommandation du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration recommande d'accepter le rapport de rémunération 2020 *actualisé* dans le cadre d'un vote consultatif.

1.2 Approbation du rapport de gestion 2020, des comptes annuels statutaires 2020 et des comptes annuels consolidés 2020

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'accepter le rapport de gestion 2020, les comptes annuels statutaires 2020 et les comptes annuels consolidés 2020.

* révisé le 6 avril 2021; les modifications sont en italique.

2. [retiré]*

Le point 2 de l'ordre du jour selon l'invitation du 18 mars 2021 (Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire) est retiré.

En raison des récents développements significatifs concernant le Hedge Fund basé aux Etats-Unis et les fonds Supply Chain Finance gérés par Credit Suisse Asset Management, le Conseil d'administration a décidé de retirer sa proposition concernant le point 2 de l'ordre du jour, rendant ce point de l'ordre du jour non pertinent et supprimant ainsi la nécessité de procéder à un vote pour celui-ci.

Le Conseil d'administration se réserve le droit de proposer ultérieurement l'octroi de la décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire pour l'exercice 2020.

Les informations sur la façon de donner des instructions de vote au représentant indépendant figurent sous la section «Remarques» à partir de la page 24.

* révisé le 6 avril 2021; les modifications sont en italique.

3. Utilisation du bénéfice résultant du bilan et distribution ordinaire d'un dividende provenant du bénéfice résultant du bilan et des réserves issues d'apports en capital*

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'utiliser comme suit le bénéfice disponible de CHF 6 840 millions résultant du bilan et de distribuer un dividende total ordinaire de CHF 0.10 brut par action nominative provenant pour moitié du bénéfice résultant du bilan et pour moitié des réserves issues d'apports en capital.

Proposition ajustée d'affectation du bénéfice disponible résultant du bilan

	2020
Bénéfice résultant du bilan (en millions de CHF)	
Bénéfice reporté	7 037
Résultat net/(perte)	(197)
Bénéfice résultant du bilan	6 840
Distribution proposée d'un dividende de CHF 0.05 par action nominative pour l'exercice 2020 ¹	(120)
Report sur le nouveau compte	6 720

Proposition ajustée d'une distribution provenant des réserves issues d'apports en capital

	2020
Réserves issues d'apport en capital (en millions de CHF)	
Solde à la fin de l'exercice	25 160
Distribution proposée de CHF 0.05 par action nominative pour l'exercice 2020 ¹	(120)
Solde après distribution	25 040

¹ 2 409 315 849 actions nominatives – sans compter les actions propres détenues par la société – au 31 décembre 2020. Le nombre d'actions nominatives éligibles à la distribution de dividende peut changer en fonction de l'émission de nouvelles actions nominatives et des transactions sur les actions propres.

La société ne se distribuera pas de dividende ordinaire pour les actions propres qu'elle détient au moment de la distribution de dividende.

* révisé le 6 avril 2021; les modifications sont en italique.

B Explications du Conseil d'administration

En raison des récents développements significatifs concernant le Hedge Fund basé aux Etats-Unis, le Conseil d'administration propose de verser un dividende total réduit de CHF 0.10 brut par action nominative, provenant pour moitié du bénéfice résultant du bilan et pour moitié des réserves issues d'apports en capital.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) le 28 septembre 2018, une distribution provenant uniquement des réserves issues d'apports en capital n'est plus possible.

En cas d'approbation de cette proposition, un dividende total de CHF 0.10 par action nominative, après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35% sur le dividende provenant du bénéfice résultant du bilan de CHF 0.05, sera versé à partir du 6 mai 2021. La distribution provenant des réserves issues d'apports en capital est assortie d'avantages fiscaux, car les réserves issues d'apports en capital peuvent être versées sans déduction de l'impôt fédéral anticipé et sans conséquences sur l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques domiciliées en Suisse qui détiennent des actions dans leur fortune privée. Le dernier jour de négoce donnant droit à une distribution est le 3 mai 2021. À partir du 4 mai 2021, les actions seront négociées ex dividende. Les distributions s'élevant à des fractions de centime peuvent être arrondies conformément aux directives des banques de dépôt concernées.

Les informations sur la façon de donner des instructions de vote au représentant indépendant, ainsi que sur le rapport actualisé de l'organe de révision figurent sous la section «Remarques» à partir de la page 24.

4. Augmentation et prolongation du capital autorisé

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'augmenter le capital autorisé, actuellement de CHF 4 120 000 (correspondant à 103 000 000 actions nominatives), de 22 000 000 actions nominatives à un maximum de CHF 5 000 000 (correspondant à 125 000 000 actions nominatives) et de modifier l'art. 27 des statuts conformément au paragraphe C ci-après.

B Explications du Conseil d'administration

Afin de garantir une flexibilité stratégique et financière dans le développement de ses propres activités commerciales et du portefeuille de la société, la société a besoin d'un capital autorisé d'un montant maximum de CHF 5 000 000 (correspondant à 125 000 000 actions nominatives). Le Conseil d'administration peut exclure le droit de souscription des actionnaires existants si les actions nominatives sont utilisées (a) pour l'acquisition de sociétés, de parts de sociétés ou de participations dans le secteur bancaire, financier, de la gestion de fortune ou des assurances par le biais d'un échange d'actions ou (b) pour le financement ou le refinancement de telles transactions ou de nouveaux projets d'investissement. En vertu du droit suisse, l'autorisation est limitée à deux ans et expirera donc le 30 avril 2023.

C Proposition de modification des statuts

Art. 27 Capital autorisé**Version actuelle**

- 1 Le Conseil d'administration peut augmenter à tout moment jusqu'au 26 avril 2021 le capital-actions, selon l'art. 3 des statuts, de CHF 4 120 000 au maximum par l'émission d'au maximum 103 000 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0,04 chacune, qui doivent être entièrement libérées. Les augmentations de capital par souscription ferme ainsi que les augmentations partielles sont autorisées. Le Conseil d'administration fixe le montant de l'émission, la date du droit au dividende et le type d'apport. Après leur acquisition, les nouvelles actions nominatives font l'objet des restrictions de transfert énoncées à l'art. 4 des statuts.

[Les al. 2 à 3 restent inchangés.]

Nouvelle version proposée

- 1 Le Conseil d'administration peut augmenter à tout moment jusqu'au 30 avril 2023 le capital-actions, selon l'art. 3 des statuts, de CHF 5 000 000 au maximum par l'émission d'au maximum 125 000 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0,04 chacune, qui doivent être entièrement libérées. Les augmentations de capital par souscription ferme ainsi que les augmentations partielles sont autorisées. Le Conseil d'administration fixe le montant de l'émission, la date du droit au dividende et le type d'apport. Après leur acquisition, les nouvelles actions nominatives font l'objet des restrictions de transfert énoncées à l'art. 4 des statuts.

5. Élection des membres du Conseil d'administration et du Compensation Committee

Urs Rohner, Joaquin Ribeiro et John Tiner ne sont pas candidats à leur réélection. Tous les autres membres du Conseil d'administration sont candidats à leur réélection. Par ailleurs, le Conseil d'administration propose d'élire António Horta-Osório en tant que membre et président du Conseil d'administration, ainsi que Clare Brady et Blythe Masters en tant que membres du Conseil d'administration.

Tous les candidats et candidates à l'élection ont été déclarés indépendants par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

Les curriculum vitæ des membres actuels du Conseil d'administration se trouvent sous la section «Corporate Governance» du rapport annuel 2020 et peuvent également être consultés sur notre site internet, à l'adresse credit-suisse.com/bod. Les curriculum vitæ d'António Horta-Osório, de Clare Brady et de Blythe Masters sont présentés dans les explications ci-après.

5.1 Élection des membres du Conseil d'administration

5.1.1 Élection d'António Horta-Osório en tant que membre et président du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Monsieur António Horta-Osório en tant que membre et président du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

António Horta-Osório, né en 1964, ressortissant portugais et britannique, dirige jusqu'à fin avril 2021, en tant que Group Chief Executive, le Lloyds Banking Group, la plus grande banque de détail et d'affaires du Royaume-Uni. António Horta-Osório est un dirigeant reconnu dans le domaine des services financiers et a fait un brillant parcours de plus de trente ans dans le secteur bancaire international. Il a commencé sa carrière bancaire en 1987 au sein de Citigroup au Portugal, où il est devenu responsable Capital Markets. De 1991 à 1993, il a travaillé à New York et à Londres pour Goldman Sachs, dans les affaires de financement des entreprises. En 1993, il a rejoint le groupe Santander, où il a assumé diverses fonctions de conduite en tant que Chief Executive Officer, développant les activités dans différents pays clés, notamment chez

Banco Santander de Negócios Portugal, Banco Santander Brazil, où il a également été président du Conseil d'administration, et Banco Santander Totta (Portugal). Après avoir été Executive Vice President de Banco Santander en Espagne et Chief Executive Officer de Santander UK/Abbey, il a pris en 2011 les fonctions qu'il exerce actuellement au sein de Lloyds Banking Group. Par ailleurs, António Horta-Osório a été au service du Court of Directors de la Banque d'Angleterre de 2009 à 2011, à titre personnel. Outre la fonction qu'il occupe au sein de Lloyds Banking Group, il est actuellement administrateur non exécutif chez Exor aux Pays-Bas, administrateur non exécutif chez Fundação Champalimaud au Portugal, chez Sociedade Francisco Manuel dos Santos au Portugal et chez Stichting/Enable INPAR aux Pays-Bas, ainsi que président du Conseil d'administration de la Wallace Collection à Londres. Il est également président désigné de BIAL, une société pharmaceutique privée au Portugal. António Horta-Osório est titulaire d'un diplôme de Management & Business Administration de l'Université catholique de Lisbonne et d'un MBA de l'INSEAD et a terminé un AMP de la Harvard Business School. Il a l'intention de se domicilier en Suisse s'il est élu au Conseil d'administration du Credit Suisse. Il a été déclaré indépendant par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.1.2 Réélection d'Iris Bohnet en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Madame Iris Bohnet en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Iris Bohnet est membre du Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale 2012. Elle est Board Sustainability Leader et deviendra présidente du Sustainability Advisory Committee créé en 2021. Elle est en outre membre du Compensation Committee et de l'Innovation and Technology Committee.

5.1.3 Réélection de Christian Gellerstad en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Christian Gellerstad en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Christian Gellerstad est membre du Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale 2019 et président du Conduct and Financial Crime Control Committee depuis l'Assemblée générale 2020. Il est en outre membre du Governance and Nominations Committee et du Compensation Committee.

5.1.4 Réélection d'Andreas Gottschling en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Andreas Gottschling en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Andreas Gottschling est membre du Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale 2017 et président du Risk Committee depuis l'Assemblée générale 2018. Il est en outre membre du Governance and Nominations Committee et de l'Audit Committee.

5.1.5 Réélection de Michael Klein en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Michael Klein en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Michael Klein est membre du Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale 2018. Il est membre du Compensation Committee et du Risk Committee.

5.1.6 Réélection de Shan Li en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Shan Li en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Shan Li est membre du Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale 2019. Il est membre du Risk Committee.

5.1.7 Réélection de Seraina Macia en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Madame Seraina Macia en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Seraina Macia est membre du Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale 2015. Elle est membre du Risk Committee.

5.1.8 Réélection de Richard Meddings en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Richard Meddings en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Richard Meddings est membre du Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale 2020 et président du Risk Committee depuis l'Assemblée générale 2020. Il est en outre membre du Governance and Nominations Committee, du Risk Committee, du Conduct and Financial Crime Control Committee et du Sustainability Advisory Committee.

5.1.9 Réélection de Kai S. Nargolwala en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Kai S. Nargolwala en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Kai S. Nargolwala est membre du Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale 2013 et président du Compensation Committee depuis l'Assemblée générale 2017. Il est en outre membre du Governance and Nominations Committee, du Conduct and Financial Crime Control Committee et de l'Innovation and Technology Committee.

5.1.10 Réélection d'Ana Paula Pessoa en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Madame Ana Paula Pessoa en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Ana Paula Pessoa est membre du Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale 2018. Elle est membre de l'Audit Committee, du Conduct and Financial Crime Control Committee et de l'Innovation and Technology Committee.

5.1.11 Réélection de Severin Schwan en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Severin Schwan en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Severin Schwan est membre du Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale 2014. Il est vice-président et Lead Independent Director ainsi que membre du Governance and Nominations Committee et du Risk Committee.

5.1.12 Élection de Clare Brady en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Madame Clare Brady en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Clare Brady, née en 1963, ressortissante britannique, a été Director of Internal Audit au sein du Fonds monétaire international (FMI) de 2014 à 2017 et elle est membre de l'Audit and Risk Commission de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) en Suisse depuis 2020. En outre, elle est membre non-exécutif du Conseil d'administration de Fidelity Asian Values en Grande-Bretagne depuis 2009 et Trustee de The Golden Charter Trust en Ecosse depuis 2020. Elle est une experte chevronnée dans les domaines de l'audit, de la compliance

et de la gestion des risques, et elle peut se prévaloir d'un brillant parcours de plus de trente ans. Elle a commencé sa carrière en 1987 au National Audit Office en Grande-Bretagne, puis dans l'audit interne à la Bank of New York, à la First National Bank of Chicago, à la Republic National Bank of New York et, en tant que Chief Auditor, chez Safra Republic Holdings. En 2000, elle a repris la fonction de Global Head of Compliance dans le secteur Private Banking de HSBC. Ensuite, elle a travaillé en tant que Global Head of Internal Audit pour Barclays Capital, puis en tant que Head of Internal Audit au sein de la Banque d'Angleterre jusqu'en 2005. Elle a été Head of Group Audit pour la Grande-Bretagne et la région Asie-Pacifique auprès de la Deutsche Bank de 2005 à 2009, puis Vice President et Auditor General du Groupe de la Banque mondiale jusqu'en 2013. Elle est titulaire d'un Bachelor en sciences économiques de la London School of Economics et d'un diplôme de Chartered Governance Professional délivré par le Chartered Governance Institute à Londres. Elle est domiciliée en Grande-Bretagne. Elle a été déclarée indépendante par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.1.13 Élection de Blythe Masters en tant que membre du Conseil d'administration

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Madame Blythe Masters en tant que membre du Conseil d'administration pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Blythe Masters, née en 1969, de nationalité britannique, est depuis 2019 Industry Partner chez Motive Partners aux États-Unis, où elle est également CEO et membre du Conseil d'administration de Motive Capital Corporation. Motive Capital Corporation est une société d'acquisition à but spécifique (SPAC), une entité non opérationnelle dont le but est d'acquérir une entreprise existante et opérationnelle. Une fois cette acquisition réalisée, Blythe Masters ne va pas occuper le poste de CEO de l'entreprise acquise. Elle est en outre membre du Conseil d'administration d'A.P. Møller – Maersk, membre du Conseil d'administration et présidente de l'Audit Committee de la société d'investissement et de conseil GCM Grosvenor ainsi que *présidente du Conseil d'administration et membre de l'Audit Committee de Phunware**, une plate-forme mobile pour les entreprises.

* Le 24 mars 2021, Blythe Masters a informé Phunware qu'elle démissionnait du Conseil d'administration et de l'Audit Committee, à compter du 1 mai 2021. Blythe Masters continuera à servir Phunware en tant que conseillère stratégique.

Elle est également membre de l'International Advisory Board du groupe Santander et membre du Conseil d'administration d'Open Digital Services en Espagne. Blythe Masters dispose d'une grande expérience en tant que responsable de gestion dans le secteur des services financiers, en particulier en Corporate Banking et Investment Banking, ainsi que dans le secteur de la technologie financière. Elle a commencé sa carrière en 1991 chez J.P. Morgan Chase, où elle a exercé jusqu'en 2015 diverses fonctions de gestion, notamment en tant que Chief Financial Officer de la banque d'investissement, Head of Credit Policy and Strategy and Global Credit Portfolio, Head of Corporate & Investment Bank Regulatory Affairs et Head of Global Commodities. En 2015, elle a rejoint Digital Asset Holdings, une entreprise de blockchain, dont elle a été le CEO jusqu'en 2018. Blythe Masters est titulaire d'un Bachelor en sciences économiques du Trinity College de Cambridge. Elle vit aux États-Unis. Elle a été déclarée indépendante par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.2 Élection des membres du Compensation Committee

5.2.1 Réélection d'Iris Bohnet en tant que membre du Compensation Committee

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Madame Iris Bohnet en tant que membre du Compensation Committee pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Iris Bohnet est membre du Compensation Committee depuis l'Assemblée générale 2012. Elle a été déclarée indépendante par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.2.2 Réélection de Christian Gellerstad en tant que membre du Compensation Committee

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Christian Gellerstad en tant que membre du Compensation Committee pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Christian Gellerstad est membre du Compensation Committee depuis l'Assemblée générale 2019. Il a été déclaré indépendant par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.2.3 Réélection de Michael Klein en tant que membre du Compensation Committee

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Michael Klein en tant que membre du Compensation Committee pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Michael Klein est membre du Compensation Committee depuis l'Assemblée générale 2019. Il a été déclaré indépendant par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.2.4 Réélection de Kai S. Nargolwala en tant que membre du Compensation Committee

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Monsieur Kai S. Nargolwala en tant que membre du Compensation Committee pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Kai S. Nargolwala est membre du Compensation Committee depuis l'Assemblée générale 2014 et il en assure la présidence depuis 2017. Il a été déclaré indépendant par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

5.2.5 Élection de Blythe Masters en tant que membre du Compensation Committee

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire Madame Blythe Masters en tant que membre du Compensation Committee pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Blythe Masters a été déclarée indépendante par le Conseil d'administration, conformément aux normes du Groupe relatives à l'indépendance.

6. Approbation des rémunérations du Conseil d'administration et du Directoire*

Vous trouverez de plus amples informations sur les votes concernant la rémunération dans l'information aux actionnaires – résumé «Say-on-Pay: Rémunérations du Conseil d'administration et du Directoire» du 18 mars 2021. Cependant, en raison de la présente invitation révisée, les informations concernant les points 6.2.1 et 6.2.3 de l'ordre du jour sont désormais sans objet, et aucun vote n'aura lieu sur ces deux points.

6.1 Approbation de la rémunération du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant maximal de la rémunération du Conseil d'administration de CHF 12 millions pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2021 à l'Assemblée générale ordinaire 2022.

6.2 Approbation de la rémunération du Directoire

6.2.1 [retiré]

Le point 6.2.1 de l'ordre du jour de l'invitation du 18 mars 2021 (Rémunération incitative variable à court terme (STI)) est retiré.

En raison des récents développements significatifs concernant le Hedge Fund basé aux Etats-Unis, le Conseil d'administration a décidé de retirer sa proposition concernant le point 6.2.1 de l'ordre du jour, rendant ce point de l'ordre du jour non pertinent et supprimant ainsi la nécessité de procéder à un vote pour celui-ci.

Les informations sur la façon de donner des instructions de vote au représentant indépendant figurent sous la section «Remarques» à partir de la page 24.

* révisé le 6 avril 2021; les modifications sont en italique.

6.2.2 Rémunération fixe

Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant maximal de CHF 31,0 millions constituant la part fixe de la rémunération du Directoire pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2021 à l'Assemblée générale ordinaire 2022.

6.2.3 [retiré]

Le point 6.2.3 de l'ordre du jour de l'invitation du 18 mars 2021 (Rémunération incitative variable à long terme (LTI)) est retiré.

En raison des récents développements significatifs concernant le Hedge Fund basé aux Etats-Unis, le Conseil d'administration a décidé de retirer sa proposition concernant le point 6.2.3 de l'ordre du jour, rendant ce point de l'ordre du jour non pertinent et supprimant ainsi la nécessité de procéder à un vote pour celui-ci.

Les informations sur la façon de donner des instructions de vote au représentant indépendant figurent sous la section «Remarques» à partir de la page 24.

7. Autres élections

7.1 Élection de l'organe de révision

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire PricewaterhouseCoopers AG, Zurich, en tant qu'organe de révision pour un mandat supplémentaire d'une durée d'un an.

B Explications du Conseil d'administration

La société PricewaterhouseCoopers AG a confirmé à l'Audit Committee du Conseil d'administration qu'elle satisfait aux exigences d'indépendance liées à l'exercice du mandat qui lui sera attribuée, y compris à celles de la commission américaine de contrôle des opérations de bourse, la Securities and Exchange Commission (SEC).

7.2 Élection du réviseur spécial

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'élire BDO AG, Zurich, en tant que réviseur spécial, pour un mandat supplémentaire d'une durée d'un an.

B Explications du Conseil d'administration

Conformément à l'art. 21, al. 2 des statuts, l'Assemblée générale élit un réviseur spécial, auquel incombe la vérification spéciale prescrite dans le cadre des augmentations de capital qualifiées. Par conséquent, le Conseil d'administration propose, comme les années précédentes, d'élire BDO AG en tant que réviseur spécial, afin que BDO AG puisse établir les attestations de vérification spéciale en rapport avec les évaluations d'augmentations de capital qualifiées lors de telles augmentations de capital.

7.3 Élection du représentant indépendant

A Proposition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire en tant que représentant indépendant le Cabinet Juridique Keller SNC, Zurich, pour un mandat d'une durée allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

B Explications du Conseil d'administration

Le Cabinet Juridique Keller SNC a confirmé à la société qu'il possède l'indépendance requise pour l'exercice de son mandat.

Remarques

Représentation par le représentant indépendant

Pour donner procuration et donner des instructions au représentant indépendant, les actionnaires doivent utiliser le formulaire joint à l'invitation originale du 18 mars 2021 et l'envoyer au Cabinet Juridique Keller SNC, Représentant indépendant, Case postale, 8010 Zurich, avant le mardi 27 avril 2021 au plus tard. Les instructions relatives aux points 2 (Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire), 6.2.1 (Rémunération incitative variable à court terme (STI)) et 6.2.3 (Rémunération variable à long terme (LTI)) de l'ordre du jour sont désormais sans objet et ne seront pas pris en compte ultérieurement. Les instructions relatives aux points 1.1 de l'ordre du jour (Rapport de rémunération 2020) et 3 (Utilisation du bénéfice résultant du bilan et distribution ordinaire d'un dividende provenant du bénéfice résultant du bilan et des réserves issues d'apports en capital) seront traitées comme des instructions relatives aux propositions ou recommandations révisées du Conseil d'administration conformément à la présente invitation. Le traitement des formulaires qui arriveront auprès du représentant indépendant après le 27 avril 2021 n'est pas garanti.

Portail des actionnaires

Les actionnaires peuvent également utiliser le portail des actionnaires à l'adresse www.gvmanager.ch/csg pour adresser une procuration et donner des instructions au représentant indépendant. Les données d'accès personnelles ont été remises aux actionnaires en même temps que l'invitation originale à l'Assemblée générale du 18 mars 2021. Le portail des actionnaires est accessible jusqu'au 27 avril 2021; après cette date, les données d'accès ne seront plus valables. Les actionnaires qui utilisent déjà le portail des actionnaires ont reçu uniquement leurs données d'accès. Les instructions données avant la publication de cette invitation révisée restent valables, les instructions relatives aux points 2 de l'ordre du jour (Décharge aux membres du Conseil d'administration et du Directoire), 6.2.1 (Rémunération incitative variable à court terme (STI)) et 6.2.3 (Rémunération incitative variable à long terme (LTI)) sont désormais sans objet et ne seront pas prises en compte. Les instructions relatives au point 3 de l'ordre du jour (Utilisation du bénéfice résultant du bilan et distribution ordinaire d'un dividende provenant du bénéfice résultant du bilan et des réserves issues d'apports en capital) seront traitées comme des instructions relatives à la proposition ou recommandations révisée du Conseil d'administration relative au point 3 de l'ordre du jour, conformément à la présente invitation.

Si un actionnaire donne des instructions aussi bien par le biais du portail des actionnaires que par écrit, uniquement la dernière instruction fournie sera prise en compte.

Modifications des instructions données au représentant indépendant

Les actionnaires qui ont déjà donné des instructions au représentant indépendant et qui souhaitent les modifier peuvent changer leurs instructions en demandant un nouveau formulaire ou de nouvelles données d'accès personnelles au portail des actionnaires jusqu'au 21 avril 2021 à Credit Suisse Group AG, Registre des actions RXS, 8070 Zurich, Suisse, share.register@credit-suisse.com, +41 44 332 02 02, et donner au représentant indépendant des nouvelles instructions jusqu'au mardi 27 avril 2021.

Les actionnaires qui ont déjà donné leurs instructions et ne souhaitent pas les modifier n'ont pas besoin d'entreprendre quoi que ce soit.

Dispositions relatives à l'exercice du droit de vote

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 27 avril 2021 seront habilités à voter. À l'exception du point 4 de l'ordre du jour, l'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix représentées, conformément à l'article 13, alinéa 1 des statuts. Les abstentions équivalent à un rejet de l'objet du vote ou de l'élection.

Rapport annuel 2020 et retransmission audiovisuelle de l'Assemblée générale

Le rapport annuel 2020, comprenant le rapport de gestion 2020, les comptes annuels statutaires 2020, les comptes annuels consolidés 2020 et le rapport de rémunération 2020 ainsi que les rapports correspondants de l'organe de révision PricewaterhouseCoopers AG, Zurich, sont disponibles pour consultation au siège de la société, Paradeplatz 8, 8001 Zurich, à partir du jeudi 18 mars 2021. Le rapport annuel 2020 peut également être consulté et commandé sur notre site internet, à l'adresse credit-suisse.com/annualreporting.

Le rapport actualisé de l'organe de révision concernant la proposition ajustée de distribution d'un dividende est disponible pour consultation à notre siège et peut également être consulté sur notre site internet à l'adresse creditsuisse.com/agm.

L'Assemblée générale sera retransmise le 30 avril 2021 en direct sur internet, à l'adresse credit-suisse.com/agm.



CREDIT SUISSE GROUP AG

Paradeplatz 8

Case postale

8070 Zurich

Suisse

Tél. +41 44 212 16 16

Fax +41 44 333 75 15

credit-suisse.com